

Proposition de don collections de l'Écomusée de Saint-Nazaire

NOM :	Prénom :
Né(e) le : / /	À :
Organisme représenté :	
Adresse postale :	
.....	
Courriel :	
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :

Propose au don à Saint-Nazaire Agglomération Tourisme – Écomusée / Musée de France :

.....

.....

.....

Désignation (cocher la/les case.s correspondant.es) :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tirage photographique | <input type="checkbox"/> Carte postale | <input type="checkbox"/> Œuvre graphique |
| <input type="checkbox"/> Négatif | <input type="checkbox"/> Publication | <input type="checkbox"/> Tableau |
| <input type="checkbox"/> Diapositive | <input type="checkbox"/> Manuscrit | <input type="checkbox"/> Maquette |
| <input type="checkbox"/> Plaque photographique | <input type="checkbox"/> Plan | <input type="checkbox"/> Objet |
| <input type="checkbox"/> Document audiovisuel | <input type="checkbox"/> Document | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Fichier numérique | <input type="checkbox"/> Œuvre en 3D | |

État de conservation : Bon Moyen Mauvais

Précisions :

Documentation associée proposée au don/prêtée pour numérisation (rayer la mention inutile) :

.....
.....
.....
.....

Fait à le : / /

Signatures

Donateur, ou son représentant

Représentant de Saint-Nazaire
Agglomération Tourisme – Écomusée

Le don au musée, comment cela se passe ?

Vous venez de faire une proposition de don à l'Écomusée. L'équipe de la conservation va tout d'abord étudier votre objet ou votre document. Elle va renseigner sur :

- L'histoire de l'objet : A-t-il un lien avec Saint-Nazaire, ou avec un paquebot construit aux Chantiers Navals ? À qui l'objet a-t-il appartenu ? Comment en êtes-vous devenu propriétaire ?
- Sa composition : sa technique, les matériaux, ses dimensions, comment l'objet s'utilisait-il ? Dans quel état est-il ?
- Son lien éventuel avec d'autres objets de la collection : Ce don peut-il permettre de compléter un ensemble incomplet ? Aborde-t-il un sujet inédit qui permettrait d'enrichir les collections ? Ou au contraire, un autre exemplaire de ce même objet est-il déjà inscrit à l'inventaire ?

Tous les musées définissent une **politique d'acquisition** : il s'agit des grands axes autour desquels sont enrichies les collections. Il peut être question soit d'alimenter un thème préexistant, soit de rassembler des objets autour d'un thème absent des collections. À l'Écomusée de Saint-Nazaire, les trois grands axes d'acquisitions sont :

- l'histoire et la sociologie de la ville ;
- le patrimoine des paquebots (et autres navires) construits à Saint-Nazaire ;
- le sous-marin Espadon.

Après étude de l'objet, le musée se réserve le droit de refuser la proposition de don : parce que l'histoire de l'objet proposé ne correspond pas aux sujets traités dans les collections et donc à la politique d'acquisition, parce qu'un objet similaire figure déjà dans les fonds du musée, ou pour des raisons de manque de place en réserve.

Si la proposition de don est acceptée, un **contrat de don** est signé entre le musée et le donateur. Pour le musée, ce document est indispensable. Sans lui l'objet ne peut entrer dans les collections.

Pour un donateur, c'est l'assurance que son don sera respecté, protégé et transmis aux prochaines générations. C'est aussi la garantie que l'objet sera étudié et valorisé notamment à travers sa présentation au public ; puisque, dès lors qu'un objet ou un document entre dans les collections, les recherches se poursuivent pour le documenter. Il peut être exposé, ou bien conservé en réserve, dans l'attente de trouver sa place dans une future exposition. Pour continuer le partage, il peut être montré dans le cadre de la programmation culturelle, pour une action pédagogique, ou sur le portail du site web dédié au patrimoine.

L'équipe de l'Écomusée de Saint-Nazaire tient à vous remercier pour votre proposition de don !

Donner au musée, c'est s'investir personnellement pour le patrimoine commun à tous. Par cet acte, vous créez un lien éternel avec le musée (car le don est imprescriptible, c'est-à-dire qu'il n'a pas de limite dans le temps), en vous impliquant dans la transmission du savoir aux générations futures. Alors merci pour votre démarche !